


Notre enfant
est en situation
de handicap
ou de maladie



caf.fr




Pour vous accompagner si vous êtes parent d'un enfant en situation de handicap ou maladie, les travailleurs sociaux de la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne sont à votre disposition.



Un accompagnement,
un soutien pour...

- ▶ faciliter vos démarches, l'accès à vos droits,
- ▶ échanger sur votre quotidien et vous orienter vers des services adaptés à vos besoins,
- ▶ vous informer sur les lieux de rencontre entre parents,
- ▶ envisager ensemble les actions susceptibles d'améliorer vos difficultés et votre situation.



Vous êtes
concerné(e)...

Si vous êtes :

- ▶ une famille bénéficiaire ou en cours de demande de l'Aeeh (Allocation d'éducation pour l'enfant handicapé) ou de l'Ajpp (Allocation journalière de présence parentale).

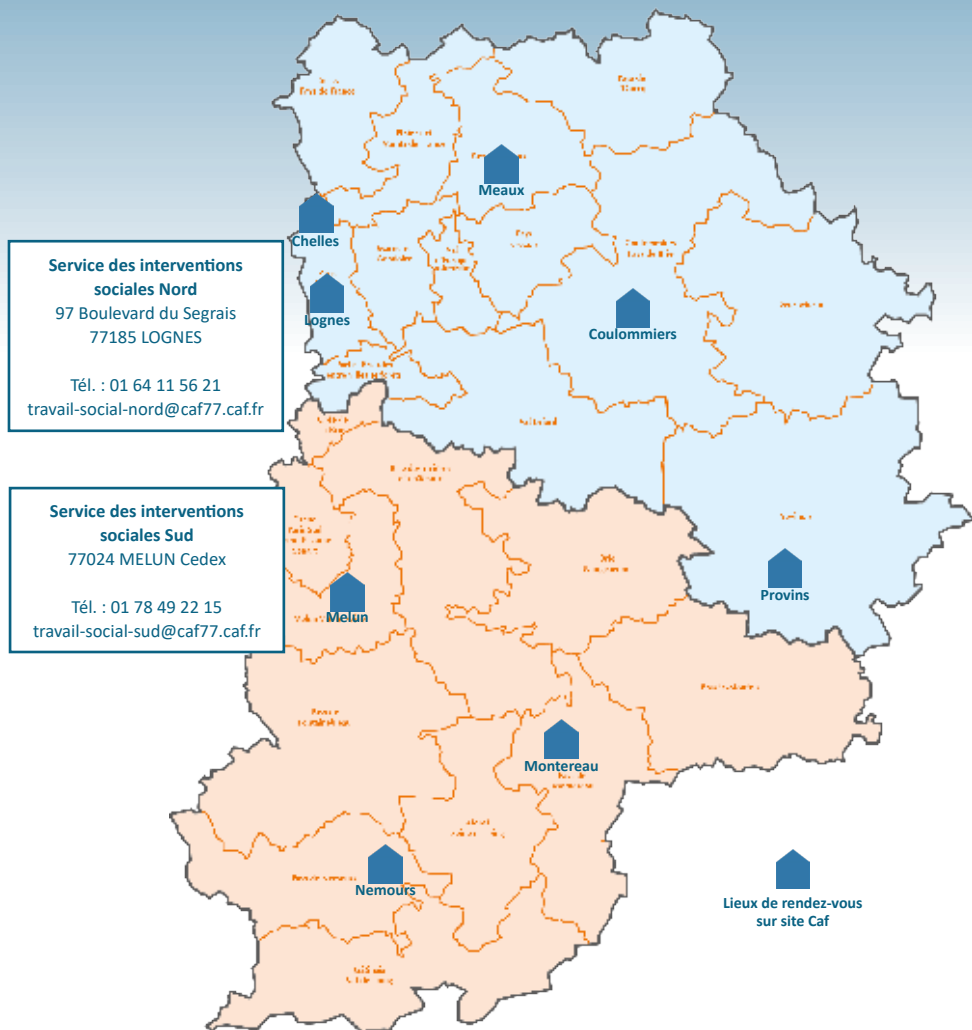


Contacts

Vous pouvez contacter le **Service des interventions sociales de la Caf** pour plus d'informations (voir coordonnées au dos).

Des rendez-vous vous seront proposés selon votre convenance sur un site Caf de votre secteur, à votre domicile ou dans tout autre lieu.

**Pour toute information et demande de rendez-vous,
vous pouvez contacter :**



Les rendez-vous seront proposés selon votre convenance sur un site Caf, à votre domicile ou tout autre lieu.